

de la population canadienne, qui figure à la page 66:

● (4.50 p.m.)

... Il semble maintenant solidement établi que d'autres progrès et un succès durable ne seront assurés, par exemple, en ce qui concerne l'usage du tabac, que par une campagne efficace d'éducation. Comme l'honorable John Bracken le recommandait dans un addendum personnel au rapport complet et détaillé de la Commission chargée, en 1955, de faire enquête, sous sa présidence, sur l'usage des boissons alcooliques au Manitoba:

Ce qui suit, un passage extrait du rapport de 1955 à l'intention du gouvernement du Manitoba, constitue une citation à l'intérieur d'une autre.

Faites connaître la vérité sur les spiritueux, ainsi vous ferez disparaître les mythes et le folklore ainsi que la propagande non fondée concernant les deux côtés du problème de l'alcool... Maintenez une opinion publique éclairée par les leçons de l'expérience et les données de la science; le besoin d'une foi reconquise dans les préceptes qui régissent l'usage des spiritueux se fait sentir depuis longtemps.

Ce n'est pas là un plaidoyer pour la prohibition. On nous conseille simplement d'examiner les calamités sociales comme celles-là pour voir quels remèdes le gouvernement fédéral peut y apporter. A mon sens, nous devrions consacrer des millions de dollars de plus chaque année à mettre sur pied des programmes constructifs pour prévenir les maux comme ceux dont j'ai déjà parlé.

J'ai dit tout à l'heure qu'à mon avis le gouvernement devrait accorder des exonérations fiscales aux personnes qui souscrivent des fonds pour le développement du sport amateur. Il faut aménager des installations pour permettre aux Canadiens de se garder en bonne forme par la pratique des sports durant leurs loisirs. A l'heure actuelle, nos programmes de santé physique et de sport amateur semblent axés sur le développement des athlètes; nos gens qui aimeraient s'adonner au sport amateur durant leurs loisirs ne peuvent en profiter. La loi actuelle doit être appliquée sans réserve si nous voulons des sports amateurs et des sports d'amusement. Nous devons concentrer nos programmes de façon qu'ils profitent à nos athlètes nationaux. Ils doivent profiter à ceux qui prennent part aux tournois de hockey, aux Jeux olympiques, aux Jeux panaméricains et autres compétitions sportives. Nos athlètes doivent pouvoir rivaliser avec les autres athlètes du monde.

On devrait aborder d'une autre façon les problèmes qui ont trait aux loisirs consacrés au sport. Pour que nos programmes donnent les meilleurs résultats, il faut que les organismes appropriés de tous les gouvernements provinciaux collaborent. L'an dernier, aux termes de notre programme de santé physi-

que et de sport amateur, nous avons affecté au sport amateur \$3,465,222, dont environ 2 millions aux Jeux panaméricains, à Winnipeg, qui ont remporté un vif succès, et, aux termes des programmes à frais partagés fédéraux-provinciaux, \$669,289 à toutes les provinces qui ont participé à ce programme, c'est-à-dire sauf le Québec. La Colombie-Britannique a reçu \$88,000 en 1966-1967. Ce n'est pas assez, monsieur le président. J'espère que le ministre est de mon avis et que, sous sa direction, on augmentera les subventions au titre de la santé physique et du sport amateur.

Beaucoup de Canadiens estiment que le gouvernement devrait verser autant que les gouvernements provinciaux aux aménagements sportifs. Si nous voulons produire des athlètes remarquables, il nous faut des installations où ils pourront s'entraîner et participer à des épreuves.

N'oublions pas que, l'an dernier, on a versé \$188,675 en bourses à 110 étudiants pour leur permettre des études universitaires avancées en éducation physique et en récréation. Ce n'est pas assez, quand on songe aux profits énormes provenant de la vente du tabac, de l'alcool, et de diverses substances dont la consommation mène finalement à des problèmes sociaux.

Nous avons versé \$153,995 en bourses d'étude à 586 étudiants en éducation physique et récréation. Cela représente le dixième du coût de la construction d'un mille d'autoroute en Colombie-Britannique. Je ne veux pas insister, mais j'espère avoir fait bien comprendre que nous devrions faire davantage pour la santé physique et le sport amateur au pays. Si le ministre désire faire des réformes dans ce domaine, je suis sûr qu'il aura l'appui d'un bon nombre de députés.

**M. Lundrigan:** Bien que nous approchions de cinq heures, je dois dire que j'ai bien goûté les interventions des députés. J'aurais souhaité avoir plus de temps à ma disposition. Je m'en voudrais néanmoins de ne pas féliciter le ministre d'avoir été appelé à assumer le portefeuille redoutable de la Santé nationale et du Bien-être social. Ses efforts de jeune député m'ont toujours impressionné, et je crois qu'il s'acquittera brillamment de ses nouvelles fonctions.

Si le temps me le permettait, je pourrais décrire dans tous les détails les améliorations qu'on pourrait apporter aux programmes sociaux. Certains de nos concitoyens n'ont pas bénéficié dans une juste mesure de ces programmes. Je songe à ceux qui sont trop âgés pour trouver de l'emploi dans l'entreprise privée et à ceux qui sont trop jeunes pour toucher des prestations de vieillesse. Ils sont